

Fiche

Les textes littéraires sont classés en différentes catégories qu'on appelle des **genres**. En classe de Sixième, on étudie surtout le **récit** et, plus particulièrement, le **conte**. Chacun de ces genres a des caractéristiques précises, ce qui permet au lecteur de les distinguer.

- Un **récit** est un texte qui raconte une histoire (un enchaînement d'événements). Celle-ci peut être fictive (c'est-à-dire imaginée, inventée, comme dans le conte, la nouvelle ou le roman) ou vraie (comme dans l'autobiographie, les mémoires ou le récit historique). Un récit peut prendre différentes formes : un conte, une fable, un roman ou encore une épopée.

- Un **conte** est donc une sorte de récit parmi d'autres. C'est un texte généralement court, qui fait la part belle à l'**imaginaire**. Les contes de fées, ou « contes **merveilleux** », contiennent des **éléments surnaturels** qui jouent un rôle important dans l'histoire (objets enchantés, animaux qui parlent, métamorphoses, etc.).

Le conte met souvent en scène des **couples de personnages** dont l'un est **bon**, l'autre **méchant**. En règle générale, le bon finit par triompher.

- L'**époque** et le **lieu** du récit sont rarement définis, comme le montre l'emploi de la traditionnelle formule *Il était une fois...*

Ex. : « *Il était une fois* une reine qui accoucha d'un fils, si laid et si mal fait, qu'on douta longtemps s'il avait forme humaine. Une fée qui se trouva à sa naissance assura qu'il ne laisserait pas d'être aimable, parce qu'il aurait beaucoup d'esprit; elle ajouta même qu'il pourrait, en vertu du don qu'elle venait de lui faire, donner autant d'esprit qu'il en aurait à celle qu'il aimerait le mieux. Tout cela consola un peu la pauvre reine, qui était bien affligée d'avoir mis au monde un si vilain marmot. »

C. Perrault, Contes

Notons que, parmi les contes les plus célèbres, on peut citer ceux de Charles **Perrault** ^{xvii^e} siècle), de Hans Christian **Andersen** ou des frères **Grimm**.